

INTERVENTION CHIRURGICALE L'OPERATION DE LA CATARACTE

Cette opération consiste à remplacer le cristallin devenu opaque par un implant transparent.



Suivez-nous sur



www.chmouscron.be

chm
mouscron

Centre
Hospitalier
de
Mouscron
estbl

Qu'est-ce que LA CATARACTE ?

On parle de cataracte lorsque le cristallin perd de sa transparence. L'origine du phénomène ? La plus courante est tout simplement le vieillissement. Elle peut aussi être un effet secondaire de certaines maladies chroniques comme le diabète ou un traitement médicamenteux (la cortisone par exemple).

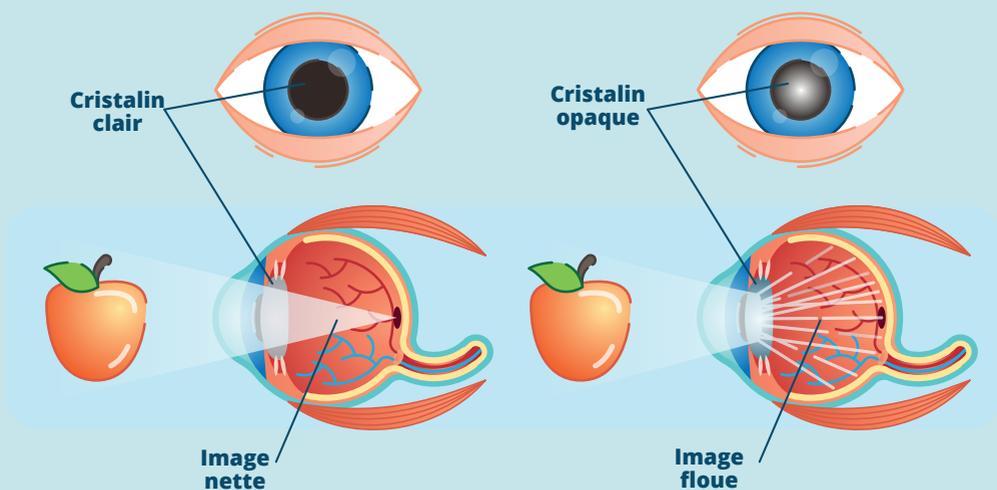
À quoi sert L'OPÉRATION DE LA CATARACTE ?

Lors de cette intervention, on remplace le cristallin devenu opaque par un implant artificiel parfaitement transparent. Celui-ci permet de focaliser à nouveau une image nette sur la rétine : les objets regardés ne sont plus flous.

Cet implant restera toujours transparent : donc aucun risque d'une réapparition de la cataracte.



CATARACTE



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le cristallin est une petite lentille naturelle de forme ovale, située derrière la pupille. Élastique, elle a le pouvoir de se déformer pour que les objets que nous voyons soient bien nets : c'est ce qu'on appelle «l'accommodation».

QUE DOIS-JE FAIRE...

●●● avant mon hospitalisation ?

Vous rencontrez votre médecin lors d'une consultation préopératoire. Celle-ci permet de réaliser un examen approfondi des yeux et de mesurer quelle doit être la dioptrie (la puissance de focalisation) de l'implant. Pourquoi ? Pour que vous bénéficiiez d'une vision bien nette, sans devoir – si possible – porter de lunettes après l'opération.

LA CONSULTATION PRÉOPÉRATOIRE



Pensez à prendre avec vous votre liste de médicaments.



Pour examiner vos yeux, l'ophtalmologue y déposera des gouttes qui dilateront vos pupilles. Votre vue sera donc probablement brouillée pendant quelques heures.

Par conséquent, évitez de conduire pour vous rendre à ce rendez-vous et pour rentrer chez vous.



Cette consultation peut durer un certain temps (parfois une heure voire davantage), car les pupilles se dilatent lentement. Allégez donc votre agenda ce jour-là.

LA VEILLE DE MON OPÉRATION



Ne mangez et ne buvez plus rien la veille à partir de minuit (sauf indication contraire de votre ophtalmologue).



Pensez à demander à un·e ami·e, un·e membre de votre famille ou tout autre service de vous servir de chauffeur le jour de votre opération, pour vous rendre à l'hôpital et en revenir.

... le jour de mon opération ?



Restez à jeun (ni nourriture ni boisson depuis la veille à minuit) mais prenez tous vos médicaments habituels avec un peu d'eau, sauf votre traitement pour le diabète – si vous en suivez un.



Le matin, prenez une douche et lavez-vous les cheveux.



Enlevez tous vos bijoux et ne vous maquillez pas.



Vous portez des appareils auditifs ? Ne mettez que celui de gauche si vous êtes opéré-e de l'œil droit, ou celui de droite si vous êtes opéré-e de l'œil gauche. Pourquoi ? Pour faciliter la communication avec l'équipe chirurgicale durant votre opération.



Rendez-vous au secrétariat de l'hôpital de jour (route 397)
N'oubliez pas votre carte d'identité.

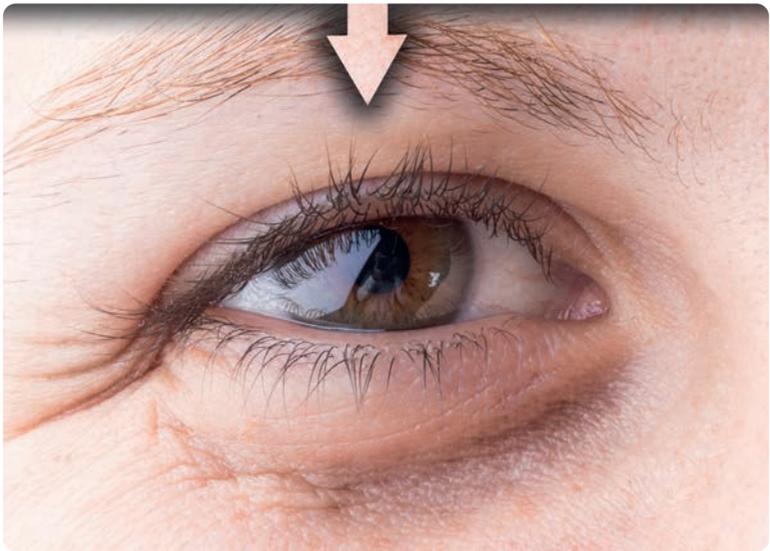


Vous avez besoin d'un certificat pour votre mutuelle, votre assurance complémentaire... ? Montrez les documents adéquats au secrétariat de l'hôpital de jour. Si une signature du médecin est nécessaire, il-elle complètera le formulaire le lendemain de l'intervention.

INCIDENTS RARES EN COURS D'INTERVENTION

De nos jours, l'opération de la cataracte est très bien maîtrisée. Cependant, bien que rare, une complication imprévisible peut survenir et modifier le déroulement de l'intervention.

Dans moins de 5 % des cas, la capsule du cristallin (la structure résistante et élastique qui l'enveloppe) peut se rompre. Que fera alors votre médecin ? Soit il-elle placera l'implant devant votre pupille, soit il-elle renoncera à mettre un implant. Il est également possible qu'au cours de l'opération, le médecin ne puisse pas extraire la totalité du cristallin, ce qui peut conduire à une deuxième opération complémentaire.



QUE SE PASSE-T-IL...

... juste après l'intervention ?

L'opération de la cataracte dure une petite demi-heure. Lorsqu'elle sera terminée, vous pourrez très probablement rentrer directement chez vous.



L'infirmier·e se fera un plaisir de téléphoner à votre chauffeur pour qu'il vienne vous chercher.



Il·elle vous confirmera le rendez-vous de contrôle chez votre ophtalmologue qui aura lieu le lendemain.



Il·elle vous remettra un sachet avec des gouttes ophtalmiques : emportez-le chez vous.

DE RETOUR À LA MAISON

L'après-midi



Reposez-vous tranquillement chez vous. Ne touchez pas à votre protection oculaire, votre médecin l'enlèvera le lendemain lors de votre consultation de contrôle.



Vous avez mal ? Prenez un antidouleur, un Dafalgan par exemple.

Le lendemain



Lors de la consultation post-opératoire, votre ophtalmologue vous retirera votre protection oculaire. Il·elle contrôlera vos yeux et vous donnera les instructions à suivre pendant votre convalescence.



Pensez à prendre le sachet contenant les gouttes ophtalmiques que l'infirmier·e vous a remis juste après votre opération...



Ma convalescence

Que dois-je faire ?



Mettez les gouttes et portez la protection oculaire en suivant les instructions de votre médecin.



Évitez les efforts physiques importants pendant une dizaine de jours.



Ne prenez pas de douche et ne vous rendez pas à la piscine pendant 4 semaines, afin que l'eau ne pénètre pas dans votre œil.



Ne conduisez pas (voiture, moto, vélo) sans l'autorisation de votre ophtalmologue.

Je dois consulter mon médecin si...



... je ressens une douleur importante.



... ma vision se dégrade.

Quel résultat puis-je attendre de mon opération ?

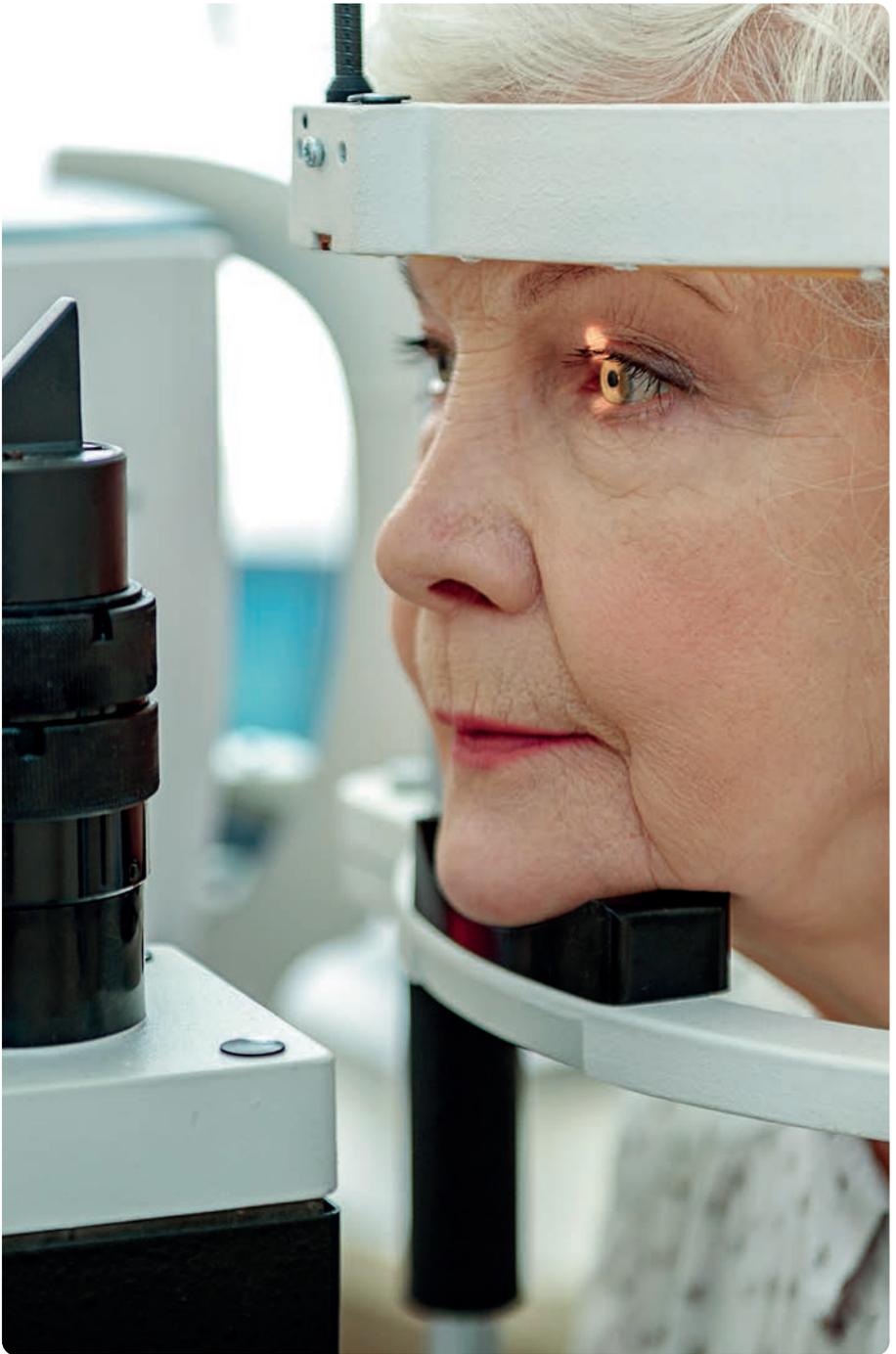


Dans la très grande majorité des cas, les résultats d'une opération de la cataracte sont excellents. De plus, les complications sévères sont très rares. On ne constate une infection que dans 1 cas sur 2 000, par exemple.

Vous trouverez la liste des complications possibles dans l'encadré ci-contre. N'hésitez pas à poser vos questions à votre ophtalmologue : il-elle y répondra avec plaisir et vous donnera toutes les explications nécessaires.

COMPLICATIONS SÉVÈRES, MAIS RARES

Traumatisme de l'œil par le patient ou son entourage, décollement de la rétine, trouble de la cornée, déformation pupillaire, extraction incomplète de la cataracte, déplacement de l'implant, œdème rétinien maculaire, hémorragie, cicatrice insuffisamment étanche, chute partielle de la paupière supérieure, hématome du blanc de l'œil ou de la paupière, sensibilité accrue à la lumière, inflammation de l'œil, augmentation de la pression intraoculaire, déformation de la cornée (astigmatisme), vision dédoublée, erreur de calcul de la puissance de l'implant.



Nous sommes à vos côtés

N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous souhaitez.

Secrétariat ophtalmologie :

+32 (0)56 85 80 16

CACHET

